

## Formation à la **Réflexologie Plantaire Émotionnelle®** marque déposée

**4 jours indissociables :  
2 en visioconférence + 2 en présentiel**

**720€**

**Bulletin à renvoyer à :**

Sarl DU BOUQUET 8, route Neuve - Contrières 50660 QUETTREVILLE SUR SIENNE

tél. : 06 73 99 23 68    [info@dubouquet.com](mailto:info@dubouquet.com)    [www.dubouquet.com](http://www.dubouquet.com)

Prénom : ..... Nom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

C.P : ..... Ville : .....

tél. : ..... mail : .....

**Pour valider votre inscription** envoyer votre bulletin d'inscription  
**- et joindre 1 ou 2 ou 3 chèques** à l'ordre de **Du Bouquet Formations**

**-ou faire un virement bancaire à l'inscription et possible un 2eme virement avant la 2eme session** réf. SEPA sur le site [www.dubouquet.com](http://www.dubouquet.com)

**Les chèques sont encaissés après la formation.**

### **CONDITIONS GENERALES - L'envoi du bulletin vaut adhésion aux C.G.**

L'inscription à une formation **est validée** lorsque le bulletin d'inscription, ou l'E-mail d'inscription, est accompagné de son règlement. Le nombre de place est limité. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des bulletins valides. Dès réception du bulletin un email d'accusé de réception avec les informations pratiques est envoyé, *vérifier spams et indésirables*.

**La formation est confirmée, ou non, 21 jours avant.**

En cas de désistement / annulation : un mois ou plus avant la formation, un forfait administratif de 50 euros sera facturé.

En cas de désistement / annulation : 15 jours et moins avant la formation, un forfait de 100 euros sera facturé.

En cas de désistement / annulation : après le début de la formation, l'intégralité est due.

Pour des raisons d'organisation, de participation insuffisante ou en cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas, et selon votre choix, les règlements seront remboursés ou attribués à une autre formation.

L'organisateur étant actuellement sous un régime d'exonération de TVA, les ventes et prestations sont effectuées H.T. régies par l'article 293B du Code Général des Impôts.

**Les repas, déplacements et hébergements éventuels ne sont pas compris dans le tarif indiqué.**